



NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 8 août 2014, est distribuée à la demande de la délégation du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu.

Réglementation de l'importation de chiens ou de chats à Taiwan

Le 6 mai 2013, le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu a proposé des modifications intéressant les Règles régissant l'importation de chiens ou de chats à Taiwan (G/SPS/N/TPKM/286). Le titre des Règles (texte modifié) devient: Réglementation de l'importation de chiens ou de chats à Taiwan. Cette réglementation a été promulguée le 4 décembre 2013 et est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2014.

http://members.wto.org/crnattachments/2014/sps/CHT/14_3619_00_e.pdf

Le présent addendum concerne:

- Une modification de la date limite pour la présentation des observations
- La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation
- Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
- Le retrait d'une réglementation projetée
- Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
- Autres:

Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*

- Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (jj/mm/aa): Sans objet

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: [] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Bureau of Animal and Plant Health Inspection and Quarantine (Bureau de l'inspection et de la quarantaine zoosanitaires et phytosanitaires), Council of Agriculture (Conseil de l'agriculture)
9F., No. 100, Sec. 2, Heping W. Rd., Zhongzheng Dist., Taipei City 10070, Taiwan (R.O.C.)

Téléphone: +(886) 2 3343 2091

Fax: +(886) 2 2332 2200

Courrier électronique: wtosps@mail.baphiq.gov.tw
